

Le pape François accepte la démission du cardinal Barbarin



Le pape François a accepté la démission de ses fonctions d'archevêque de Lyon du cardinal Philippe Barbarin. Il avait été mis en cause pour son silence lors de l'affaire des abus sexuels par un ancien prêtre du diocèse. Le cardinal Barbarin avait été finalement relaxé.

Avec Atlantico
Rédaction

La démission du cardinal Barbarin a été acceptée par le pape François en ce vendredi 6 mars. A la suite de l'annonce de sa relaxe par la cour d'appel de Lyon le 30 janvier, le prélat avait annoncé devant la presse qu'il remettrait une nouvelle fois sa démission au pape.

Le cardinal Barbarin souhaitait permettre à l'Eglise de "tourner la page" de cette affaire.

Le pape François avait refusé cette démission une première fois il y a un an, lorsque le cardinal en avait fait la demande à l'issue de son procès en appel dans l'affaire Preynat.

Mgr Michel Dubost nommé il y a un an Administrateur Apostolique du diocèse, continue à gérer la conduite de ce diocèse en attendant la nomination du successeur du cardinal Philippe Barbarin.

Le cardinal Barbarin n'est donc plus officiellement archevêque de Lyon. Il devient archevêque émérite de cette ville.

Le cardinal Barbarin avait été initialement nommé par Jean-Paul II le 16 juillet 2002.